



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Direction générale de l'offre de soins

Sous-direction des ressources humaines
du système de santé
Bureau des ressources humaines hospitalières
Bureau RH4

Paris, le 5 juillet 2018

**Répartition des emplois fonctionnels des établissements publics de santé
(Application des dispositions de l'arrêté du 24 avril 2012)**

**(Actualisation avec les données budgétaires consolidées de l'année 2015,
et la composition des directions communes au 1^{er} janvier 2018)**

1^o/ Groupe I :

- directeur d'un ou plusieurs établissements publics de santé dont le budget, le cas échéant consolidé, est au moins égal ou supérieur à 250 Millions d'euros : 17 emplois (17 emplois attribués) : classement par importance des budgets consolidés.

- 1- Grand hôpital de l'Est francilien et Centre hospitalier de Jouarre (direction commune) -77-;
- 2- Centres hospitaliers Métropole Savoie de Chambéry, d'Albertville-Moutiers, de Saint-Pierre d'Albigny et de Belley, et EHPAD de Champagne-en-Valromey et Lhuis (direction commune) -73- ;
- 3- Groupe hospitalier de la région de Mulhouse et Sud Alsace -68- ;
- 4- Centres hospitaliers d'Aulnay et de Montreuil, GHI de Montfermeil (direction commune) -93- ;
- 5- Centres hospitaliers de Pontoise, GHI du Vexin- GH les Portes de l'Oise (direction commune) -95- ;
- 6- Centre hospitalier départemental de Vendée à La Roche sur Yon et centres hospitaliers des Sables d'Olonne, de Fontenay le Comte et de la Chataigneraie, EHPAD Payraudeau à la Chaize-le-Vicomte et Résidences Au Fil des Maines à Saint-fulgent (direction commune) -85- ;
- 7- Groupe hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis, centres hospitaliers de Rochefort et de Marennes, et EHPAD de Surgères (direction commune) -17- ;
- 8- Centres hospitaliers spécialisés de Sainte-Anne et de Maison-Blanche et Groupe public de santé Perray-Vaucluse (direction commune) -75- ;
- 9- Centres hospitaliers de Poissy/Saint-Germain-en-Laye et de Mantes-la-Jolie (direction commune) -78- ;
- 10- Centre hospitalier intercommunal de Toulon La Seyne et centre hospitalier de Hyères (direction commune) -83- ;
- 11- Centre hospitalier de Valenciennes -59- ;

- 12- Centre hospitalier Sud Francilien à Evry -91- ;
- 13- Centres hospitaliers du Havre et de Pont-Audemer et EHPAD de Beuzeville (direction commune) -76- ;
- 14- Centre hospitalier intercommunal Annecy-Genevois de Pringy et centre hospitalier du pays de Gex (direction commune) -74 ;
- 15- Centres hospitaliers de Troyes, Brienne-le-Château, Romilly- sur- seine, Bar-sur-Seine et Bar-sur-Aube et EHPAD de Brienne-le-Château (direction commune) -10- ;
- 16- Centre hospitaliers Bretagne Atlantique de Vannes, Ploërmel, Josselin, Belle-Ile et Malestroit (direction commune) -56- ;
- 17- Hôpitaux civils de Colmar et centres hospitaliers de Guebwiller et Munster (direction commune) -68- ;

2°/ Groupe II :

- directeur d'un ou plusieurs établissements publics de santé dont le budget, le cas échéant consolidé, est au moins égal ou supérieur à 125 Millions d'euros : 93 emplois (93 emplois attribués) : classement par importance des budgets consolidés.

- 1- Centre hospitalier du Mans -72- ;
- 2- Groupe hospitalier Bretagne Sud -56- ;
- 3- Centres hospitaliers du Pays d'Aix, de Digne les Bains, de Castellane, de Seyne les Alpes et EHPAD de Thoard -13- (direction commune) -83 04- ;
- 4- Hôpital Nord Franche Comté - 90- ;
- 5- Centre hospitalier d'Avignon et centre hospitalier intercommunal de Cavaillon-Lauris (direction commune) -84- ;
- 6- Centre hospitalier intercommunal de Cornouaille de Quimper -29- ;
- 7- Centres hospitaliers de la Côte Basque de Bayonne et de Saint-Palais (direction commune) -64- ;
- 8- Centre hospitalier de Perpignan -66- ;
- 9- Centres hospitaliers de Chalon-sur-saône, Montceau-les-mines, Autun et EHPAD d'Epinac (direction commune) -71- ;
- 10- Centres hospitaliers de Saint-Quentin, Guise et maison de santé de Bohain, et Centre hospitalier de Chauny (directions communes) -02-
- 11- Centres hospitaliers de Valence, Tournon, Crest et Die (direction commune) -26- ;
- 12- Centres hospitaliers de l'agglomération de Nevers, Cosne-sur-Loire, la Charité-sur-Loire, Decize, Château-Chinon, Lormes et centres de long séjour de Luzy et Saint-Pierre-le-Moûtier (direction commune) -58- ;
- 13- Centre hospitalier de Versailles -78- ;
- 14- Centres hospitaliers de Périgueux, Sarlat, Domme et Lanmary (direction commune) -24- ;
- 15- Centres hospitaliers de Libourne, Sainte-Foy la Grande et EHPAD de Coutras (direction commune) -33- ;

- 16- Centres hospitaliers de Saint-Malo, Dinan et Cancale (direction commune) -35- ;
- 17- Centre hospitalier de Saint-Brieuc -22- ;
- 18- Centres hospitaliers d'Angoulême, Ruffec, La-Rochefoucauld et EHPAD d'Aigres (direction commune) -16- ;
- 19- Centre hospitalier de Niort -79- ;
- 20- Centre hospitalier de Lens -62- ;
- 21- Centre hospitalier intercommunal Eure-Seine d'Evreux et centre hospitalier de Bernay (direction commune) -27- ;
- 22- Centres hospitaliers d'Arras et du Ternois (direction commune) -62- ;
- 23- Centre hospitalier de Roubaix -59- ;
- 24- Centres hospitaliers de Verdun-Saint Mihiel, Fains-Veel et Bar-le-Duc (direction commune) -55- ;
- 25- Groupe hospitalier Nord Essonne -91- ;
- 26- Centres hospitaliers de Auxerre, Avallon, Clamecy et Tonnerre (direction commune) -89- ;
- 27- Centres hospitaliers de Charleville-Mézières, Sedan et Fumay (direction commune) -08-,
- 28- Centre hospitalier de Pau et centre gérontologique de Pontacq-Nay-Jurançon (direction commune) - 64- ;
- 29- Centres hospitaliers d'Argenteuil et de Taverny (direction commune) -95- ;
- 30- Centres hospitaliers de Saint-Nazaire et de Savenay (direction commune) -44- ;
- 31- Centre hospitalier de Cayenne -970- ;
- 32- Centres hospitaliers de Bourg en Bresse, Pont de Vaux et Hauteville et EHPAD de Cerdon, Coligny et Montrevel (direction commune) -01- ;
- 33- Centres hospitaliers de Saintes, de Saint-Jean d'Angély et EHPAD de Matha et Saint-Savinien (direction commune)-17- ;
- 34- Centres hospitaliers de Villefranche sur Saône, Tarare, et Trévoux (direction commune) -69- ;
- 35- Les Hôpitaux de Saint-Maurice et centre hospitalier « Les murets » à la Queue-en-Brie (direction commune) -94- ;
- 36- Centre hospitalier de Boulogne-sur-mer -62- ;
- 37- Centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud de Gap, centres hospitaliers d'Embrun, Briançon et Aiguilles-en-Queyras et EHPAD de Guillestre (direction commune) -05- ;
- 38- Centre hospitalier du Sud Seine-et-Marne à Fontainebleau et EHPAD de Beaumont-du- Gâtinais (direction commune) -77- ;
- 39- Centre hospitalier intercommunal de Compiègne-Noyon et EHPAD d'Attichy/Tracy-Le-Mont, Cuts et Beaulieu-les-Fontaines et IMP de Ribécourt-Dreslincourt (direction commune) -60- ;
- 40- Groupe hospitalier d'Eaubonne-Montmorency -95- ;

- 41- Centres hospitaliers Bigorre de Tarbes et de Lourdes (direction commune) -65- ;
- 42- Centre hospitalier de Blois -41- ;
- 43- Centre hospitalier de Béziers -34- ;
- 44- Centre hospitalier de Mont de Marsan et Pôle gériatrique du Pays des Sources de Morcenx (direction commune) -40- ;
- 45- Groupement hospitalier public du Sud de l'Oise de Creil et EHPAD de Nanteuil-le-Haudouin (direction commune) -60- ;
- 46- Centres hospitaliers d'Aurillac et Mauriac, Saint Flour, Chaudes-Aigues et EHPAD de Chaudes-Aigues (direction commune) -15- ;
- 47- Centres hospitaliers Emile Durkheim d'Epinal et de Remiremont (direction commune) -88- ;
- 48- Centre hospitalier de Chartres -28- ;
- 49- Centre hospitalier intercommunal de Créteil -94- ;
- 50- Centre hospitalier de Saint-Denis -93- ;
- 51- Centre hospitalier de Rodez, d'Espalion-St Laurent d'Olt, Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac, CHI Vallon de Salles la Source (direction commune)-12- .
- 52- Centre hospitalier de Mayotte -976- ;
- 53 - Centre hospitalier de Gonesse -95- ;
- 54- Centre hospitalier de Soissons, de Château-Thierry, EHPAD de Charly-sur-Marne et EHPAD de Neuilly-Saint-Front (direction commune), -02- ;
- 55- Centre hospitalier Jacques Cœur de Bourges et EHPAD de Bourges (direction commune) -18- ;
- 56- Groupe hospitalier de la Haute-Saône -70- ;
- 57- Centre hospitalier d'Haguenau et CHI de la Lauter Wissembourg (direction commune) -67- ;
- 58- EPSM Lille Métropole et EPSM des Flandres (direction commune) -59- ;
- 59- Centres hospitaliers de Beauvais et Crèvecœur le Grand (direction commune) -60- ;
- 60- Centre hospitalier de Roanne et EHPAD de Montagny, de Coutouvre et du Pays de Belmont (direction commune) -42- ;
- 61- Centre hospitalier Le Vinatier de Bron -69- ;
- 62- Centres hospitaliers de Châteauroux, Châtillon- sur- Indre et Buzançais et EHPAD de Mézières- en-Brenne, Argenton- sur- Creuse, Clion et Saint-Gaultier (direction commune) -36- ;
- 63- Centre hospitalier de Dunkerque -59- ;
- 64- Centre hospitalier Gabriel Martin et EPSM de la Réunion de Saint-Paul, La Réunion (direction commune) -974- ;

- 65- CHI Sud Gironde PPMS de Monségur, Centre hospitalier de Cadillac, de Bazas, Centre de soins de Podensac (direction commune) -33- ;
- 66- Centre hospitalier Robert Pax et CHS de Sarreguemines (direction commune) -57- ;
- 67- Centre hospitalier de Mâcon -71- ;
- 68- Centres hospitaliers de Dieppe, Saint-Valéry-en-Caux et Eu et EHPAD de Luneray, Saint-Crespin, du Tréport et d'Envermeu (direction commune) -76- ;
- 69- Centre hospitalier du Cotentin de Cherbourg -50- ;
- 70- Centre psychothérapique Nancy de Laxou et Centre hospitalier de Mirecourt (direction commune) -54- ;
- 71- Centres hospitaliers de l'Agglomération Montargoise, Pithiviers et Beaune la Rolande (direction commune) -45- ;
- 72- Centre hospitalier Pierre Nouveau de Cannes -06- ;
- 73- Centre hospitalier de Douai -59- ;
- 74- Centre hospitalier intercommunal d'Alençon-Mamers, centre hospitalier spécialisé d'Alençon et EHPAD de Tinchebray et Chanu (direction commune) -61- ;
- 75- Centre hospitalier des Pays de Morlaix et EHPAD du Haut Léon et Huelgoat (direction commune) -29- ;
- 76- Centre hospitalier interdépartemental de Clermont -60- ;
- 77- Centre hospitalier de Laval -53- ;
- 78- Centre hospitalier de Carcassonne et EHPAD de Rieux-Minervois (direction commune) -11- ;
- 79- Centre hospitalier de Dax -40- ;
- 80- Centres hospitaliers de Bourgoin-Jallieu, La Tour du Pin et Le Pont de Beauvoisin (direction commune) -38- ;
- 81- Groupe hospitalier Paul Guiraud à Villejuif et Fondation Vallée à Gentilly (direction commune) -94- ;
- 82- Centre hospitalier Alpes-Léman de Contamine sur Arve -74- .
- 83- Centres hospitaliers Jura-Sud de Lons-le-Saunier, Morez et Saint-Claude (direction commune) -39- ;
- 84- Centre hospitalier spécialisé Ville-Evrard de Neuilly sur marne -93- ;
- 85- Centre hospitalier de Calais -62- ;
- 86- Centre hospitalier intercommunal d'Elbeuf-Louviers Val de Reuil et Centre hospitalier du Neubourg (direction commune)-76- ;
- 87- Centre hospitalier de Vichy -03- ;
- 88- Centre hospitalier et EHPAD de Rivet, à Brive la Gaillarde (direction commune) -19- ;
- 89- Centre hospitalier de Tourcoing -59- ;
- 90- Centres hospitaliers d'Avranches-Granville, Saint-Hilaire du Harcouet, Mortain, Saint-James et CAS de Saint James (direction commune) -50- ;

- 91- Centre hospitalier de Moulins Yzeure et Maison d'accueil spécialisée d'Yzeure (direction commune) -03- ;
- 92- Groupe hospitalier du Sud Ile-de-France de Melun -77- ;
- 93- Centres hospitaliers de Fréjus/Saint-Raphaël et Saint-Tropez et EHPAD de Grimaud (direction commune) -83- ;

3°/ Groupe III :

A- directeur d'un ou plusieurs établissements publics de santé dont le budget, le cas échéant consolidé, est au moins égal ou supérieur à 60 Millions d'euros : 152 emplois (147 emplois attribués) : classement par importance des budgets consolidés.

- 1- Centre hospitalier intercommunal Agen-Nérac et EHPAD de Puymirol (direction commune) -47- ;
- 2- Centres hospitaliers de Castres-Mazamet et Revel (direction commune) -81- ;
- 3- Centre hospitalier de Sens, Joigny et Villeneuve sur Yonne -89- ;
- 4- Centre hospitalier spécialisé G. Régnier de Rennes -35- ;
- 5- Centres hospitaliers d'Antibes-Juan les Pins, Entrevaux, Puget Theniers et centre de long séjour de Vallauris (direction commune) -06- ;
- 6- Centre hospitalier intercommunal de Villeneuve Saint-Georges -94- ;
- 7- Centre hospitalier de Cholet -49- ;
- 8- Centres hospitaliers de Saint-Lô et Coutances (direction commune) -50- ;
- 9- Centres hospitaliers d'Alès-Cévennes et de Pontails (direction commune) -30- ;
- 10- Centre hospitalier de Montauban -82- ;
- 11- Centres hospitaliers de Sambre-Avesnois de Maubeuge et Felleries-Liessies (direction commune) -59- ;
- 12- Centre hospitalier de Dreux -28- ;
- 13- Centres hospitaliers de Lisieux, Vimoutiers et Pont l'Evêque et EPMS d'Orbec en Auge (direction commune) -14- ;
- 14- Centre hospitalier de Montluçon -03- ;
- 15- Centres hospitaliers intercommunal des Vallées de l'Ariège et de Tarascon sur Ariège (direction commune) -09- ;
- 16- Centre hospitalier spécialisé et centre hospitalier de Sotteville- les- Rouen (direction commune) -76- ;
- 17- Centre hospitalier de Bastia -20 ;
- 18- Centre hospitalier de Béthune-Beuvry -62- ;
- 19- Centres hospitaliers de Vienne, de Beaurepaire et de Condrieu (direction commune) -38- ;

- 20- Centres hospitaliers Centre-Bretagne de Pontivy, de Guémené-sur-Scorff et maison d'accueil spécialisé de Guémené-sur-Scorff (direction commune) -56- ;
- 21- Groupe hospitalier Portes de Provence et CHI de Bourg Saint Andéol-Viviers (direction commune) -07 26- ;
- 22- Centre hospitalier spécialisé Montfavet d'Avignon -84- ;
- 23- CASH de Nanterre -92- ;
- 24- Centres hospitaliers d'Albi, Gaillac et Graulhet (direction commune) -81- ;
- 25- Centre hospitaliers spécialisés de Novillars et de Dôle, EHPAD de Malange et établissement public éducatif et social ETAPES à Dôle (direction commune) -25/39- ;
- 26- Centres hospitaliers du Puy en Velay et de Craonne sur Arzon (direction commune) -43- ;
- 27- Hôpitaux Drôme-Nord de Romans sur Isère -26- ;
- 28- Centres hospitaliers d'Arles et Hôpitaux des Portes de Camargue, et EHPAD Marie Gasquet de Saint-Rémy de Provence (direction commune) -13- ;
- 29- Centre hospitalier de Plaisir -78- ;
- 30- Centres hospitaliers Nord-Deux-Sèvres de Parthenay et de Mauléon (direction commune) -79- ;
- 31- Centres hospitaliers de Saint-Dizier (52), de Vitry-le-François (51) et de Montier-en-Der (52) et EHPAD de Sommevoire (52) et de Thiéblemont (51), direction commune ;
- 32- Centre hospitalier d'Ajaccio -20- ;
- 33- Centre hospitalier de Martigues -13- ;
- 34- Centre hospitalier intercommunal Les Hôpitaux du Léman de Thonon- les- Bains -74- ;
- 35- Centres hospitaliers Loire-Vendée-Océan de Challans, Yeu, Noirmoutier, Bouin et EPSMS La Madeleine (direction commune) -85- ;
- 36- Centre hospitalier de Cambrai -59- ;
- 37- Hôpitaux du Bassin de Thau de Sète -34- ;
- 38- Centres hospitaliers de Paray-le-Monial, Charolles, La Clayette, Marcigny et EHPAD de Digoin, Bois-Sainte-Marie, Chauffailles, Semur-en-Brionnais, (direction commune) -71- ;
- 39- Centres hospitaliers de Saint-Dié des Vosges, Gérardmer, Fraize, Senones et Raon l'Etape (direction commune) -88- ;
- 40- Centres hospitaliers d'Auch, Vic-Fezensac et Mirande (direction commune) -32- ;
- 41- Centres hospitaliers de Voiron, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Laurent-du-Pont et EHPAD de Voreppe et Entre-Deux-Guiers (direction commune) -38- ;
- 42- Centre hospitalier d'Abbeville -80- ;
- 43- Centre hospitalier du Forez de Montbrison et EHPAD de Champdieu, Bussières et Panissières (direction commune) -42- ;

- 44- Centre hospitalier Aunay-Bayeux -14- ;
- 45- Centres hospitalier intercommunal Montdidier-Roye et centre hospitalier spécialisé P. Pinel de Dury (direction commune) -80- ;
- 46- Groupe hospitalier Seclin- Carvin -62- ;
- 47- Centre hospitalier Charles Perrens de Bordeaux -33- ;
- 48- Centres hospitaliers de Rambouillet et de Houdan (direction commune) -78- ;
- 49- Centres hospitaliers de l'arrondissement de Montreuil de Rang-du-Fliers et d'Hesdin (direction commune) -62- ;
- 50- Centres hospitaliers Ardèche Méridionale de Aubenas, Rocher-Largentièrre et EHPAD de Burzet (direction commune) -07- ;
- 51- Centre hospitalier de Draguignan, EHPAD de Bargemon et pôle gérontologique de Seillans (direction commune) -83- ;
- 52- Centre hospitalier de Narbonne -11- ;
- 53- Centres hospitaliers de Guéret et de Bourgneuf et EHPAD de Royère de Vassivière (direction commune) -23- ;
- 54- Centres hospitaliers de Tulle et de Cornil (direction commune) -19- ;
- 55- Hospices civils de Beaune et EHPAD de Bligny-sur-Ouche (direction commune) -21- ;
- 56- Centre hospitalier Alpes Isère de Saint-Egrève -38- ;
- 57- Centres hospitaliers de la région de Saint-Omer -62- ;
- 58- Centres hospitaliers de Châlons-en-Champagne, de Sainte-Menehould et EHPAD de Vienne-le-Château (direction commune) -51- ;
- 59- Centre hospitalier Barthélémy Durand d'Etampes -91- ;
- 60- Centre hospitalier intercommunal de Meulan les Mureaux -78- ;
- 61- EPSM Agglomération Lilloise de Saint-Andre-lez-Lille -59- ;
- 62- Centre hospitalier de Grasse -06- ;
- 63- Centre hospitalier de Lannion -22- ;
- 64- Centres hospitaliers de Lunéville, Cirey-sur-Vezouze, Saint-Nicolas-de-Port et EHPAD de Gerbéviller (direction commune) -54- ;
- 65- EPSAN de Brumat et MR de Schweighouse-sur-Moder (direction commune) -67- ;
- 66- Centre hospitalier J.Rougier de Cahors -46- ;
- 67- Groupe hospitalier Nord-Vienne de Châtellerault -86- ;
- 68- Centres hospitaliers spécialisés de Jury-les-Metz et du Lorquin (direction commune) -57- ;

- 69- Centre hospitalier intercommunal Haute-Comté de Pontarlier et Centre hospitalier St-Louis d'Ormans (direction commune) -25- ;
- 70- Centre hospitalier Esquirol de Limoges -87- ;
- 71- Centre hospitalier Sud-Essonne d'Etampes -91- ;
- 72- Centre hospitalier spécialisé Georges Sand de Bourges et EHPAD de Saint- Florent-sur-Cher (direction commune) -18- ;
- 73- Centre hospitalier des Quatre Villes de Saint-Cloud -92- ;
- 74- Groupe hospitalier Sélestat- Obernai à Sélestat et hôpital intercommunal de Sainte-Marie-aux-Mines (direction commune) -67- ;
- 75- Centre hospitalier M.Despinoy, Fort-de-France -972- ;
- 76- Centres hospitaliers d'Annonay- Serrières (direction commune) -07- ;
- 77- Centre hospitalier d'Armentières -59- ;
- 78- Centres hospitaliers de Villeneuve sur Lot, Fumel et Penne d'Agenais (direction commune) -47- ;
- 79- Hôpitaux de Lannemezan -65- ;
- 80- Centre hospitalier de Laon -02- ;
- 81- Centres hospitaliers du Nord Mayenne et de Villaines la Juhel (direction commune) -53- ;
- 82- Centres hospitaliers de Saumur et Longué-Jumelles et EHPAD de Montreuil-Bellay (direction commune) -49- ;
- 83- Centre hospitalier spécialisé Henri Laborit de Poitiers -86- ;
- 84- Centres hospitaliers de Rouffach et Pfastatt et EHPAD de Soultzmatt (direction commune) -68- ;
- 85- EPSM du Morbihan de St Avé-Vannes -56- ;
- 86- Centre hospitalier Unisanté + de Forbach -57- ;
- 87- Centre hospitalier de Salon de Provence -13- ;
- 88- EPSM de la Sarthe à Allonnes -72- ;
- 89- Centres hospitaliers de Firminy et Chambon-Feugerolles (direction commune) -42- ;
- 90- Centres hospitaliers de Nogent le Rotrou, La Loupe et Châteaudun (direction commune) -28- ;
- 91- Centre hospitalier spécialisé G. Mazurelle de La Roche sur Yon -85- ;
- 92- Centre hospitalier spécialisé G. Marchand de Toulouse -31- ;
- 93- Centre hospitalier de Flers -61- ;
- 94- Centre de santé mentale Angevin de Sainte-Gemmes sur Loire -49- ;
- 95- Centre hospitalier intercommunal Les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc de Sallanches -74- ;

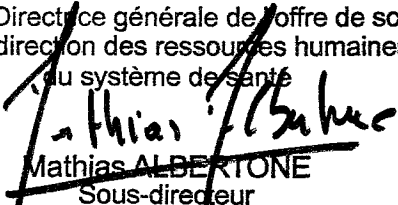
- 96- Centre hospitalier de Denain -59- ;
- 97- Centre hospitalier de la haute Côte d'Or de Vitteaux et EHPAD de Pouilly-en-Auxois (direction commune) -21- ;
- 98- Centre hospitalier intercommunal Rives-de-Seine à Neuilly-sur-Seine -92 ;
- 99- Centres hospitaliers de Paimpol et Tréguier (direction commune) -22- ;
- 100- Centre hospitalier intercommunal de l'Ouest Vosgien de Neufchâteau et EHPAD de Liffol-le-Grand (direction commune) -88- ;
- 101- Centre hospitalier Pasteur de Dôle -39- ;
- 102- Centres hospitaliers Comminges-Pyrénées de Saint-Gaudens et de Luchon (direction commune) -31- ;
- 103- Centre hospitalier de Mende et HL de Florac, Centre hospitalier de Marvejols, EHPAD de Villefort et du Bleygard (direction commune) -48- ;
- 104- Centre hospitalier du Haut Anjou de Château Gontier et EHPAD de Saint Gemmes (direction commune) -53- ;
- 105- Centre hospitalier de Basse-Terre, Guadeloupe -971- ;
- 106- Centre hospitalier du Pays de Gier de Saint-Chamond -42- ;
- 107- Centre hospitalier spécialisé Montperrin d'Aix en Provence -13- ;
- 108- EPSM de l'Aisne de Prémontré -02- ;
- 109- Centres hospitaliers de Bergerac et Belves et EHPAD de Villefranche du Périgord (direction commune) -24- ;
- 110- EPSM Val de Lys Artois de St Venant -62- ;
- 111- Centre hospitalier spécialisé de Sevrey et EHPAD du Creusot (direction commune) -71- ;
- 112- Centre hospitalier de l'Ouest Guyanais de Saint-Laurent du Maroni -973- ;
- 113- Centre hospitalier spécialisé de Thuir, EHPAD de Thuir et EHPAD d'Ille sur Têt (direction commune) -66- ;
- 114- CHNO des Quinze-Vingt de Paris -75- ;
- 115- Centre hospitalier Binet de Provins et les EHPAD de Nangis et de Donnemarie-Dontilly (direction commune) -77- ;
- 116- Centres hospitaliers de Thiers et d'Ambert (direction commune) -63- ;
- 117- Centres hospitaliers de Manosque, de Forcalquier et de Banon (direction commune) -04- ;
- 118- Centre hospitalier des Pyrénées de Pau -64- ;
- 119- Centre hospitalier d'Argentan et EHPAD de Trun, d'Ecouché et de Carrouges, (direction commune) -61- ;
- 120- Pôle Santé Sarthe et Loir de La Flèche -72- ;
- 121- Centre hospitalier spécialisé Edouard Toulouse de Marseille -13- ;

- 122- Centre hospitalier de Saverne et EHPAD de Sarre-Union (direction commune) -67- ;
- 123- EPSM de Caen -14- ;
- 124- Centre hospitalier Ariège-Couserans de St Giron et EPMS La Vergnière (direction commune) -09- ;
- 125- Centres hospitaliers de Brignoles et du Luc-en-Provence (direction commune) -83- ;
- 126- Centre hospitalier de Guingamp -22- ;
- 127- Centres hospitaliers de Jonzac et de Boscammant (direction commune) -17- ;
- 128- EPSM de Quimper et EHPAD de Pont-l'Abbé (direction commune) -29- ;
- 129- Centre hospitalier départemental G. Daumazon de Fleury les Aubrais -45- ;
- 130- Centre hospitalier E. Garcin d'Aubagne -13- ;
- 131- Centre hospitalier de Romorantin-Lanthenay et de Selles-sur-Cher (direction commune) -41- ;
- 132- Centre hospitalier Pasteur de Bagnols sur Cèze -30- ;
- 133- Centres hospitaliers d'Orange et de Bollène et EHPAD de Piollenc (direction commune) -84- ;
- 134- Centre hospitalier de Châteaubriant-Nozay-Pouance -44- ;
- 135- Centre hospitalier de Villefranche-de-Rouergue et EHPAD « Les genêts d'or du Segala » de Rieupeyroux et EHPAD de Laguépie (direction commune) -12- ;
- 136- EPSM de la Marne à Châlons-en-Champagne -51- ;
- 137- Centre hospitalier intercommunal de Marmande-Tonneins -47- ;
- 138- Centre hospitalier « La Chartreuse » de Dijon -21- ;
- 139- Centre hospitalier de Chaumont -52- ;
- 140- Centre hospitalier spécialisé de la Savoie de Chambéry, EHPAD de Bozel et MAS de Bassens (direction commune) -73- ;
- 141- Centres hospitaliers de Cognac et Châteauneuf (direction commune) -16- ;
- 142- Centre hospitalier intercommunal d'Amboise -37- ;
- 143- Centre hospitalier de Sarrebourg et CRS d'Abresschviller (direction commune) -57- ;
- 144- Centre hospitalier de Fougères - 35- ;
- 145- Centres hospitaliers de Vitré et La-Guerche-de-Bretagne (direction commune) -35- ;
- 146- Centre hospitalier spécialisé d'Evreux -27- ;
- 147- Institut de cancérologie Lucien Neuwirth de Saint-Priest-en-Jarez -42- ;

B- adjoint au directeur d'un ou plusieurs établissements publics de santé figurant dans le groupe I, dont le budget, le cas échéant consolidé, est au moins égal ou supérieur à 250 Millions d'euros : 17 emplois (17 emplois attribués) : classement par importance des budgets consolidés.

- 1- Grand hôpital de l'Est francilien et Centre hospitalier de Jouarre (direction commune) -77-;
- 2- Centres hospitaliers Métropole Savoie de Chambéry, d'Albertville-Moutiers, de Saint-Pierre d'Albigny et de Belley, et EHPAD de Champagne-en-Valromey et Lhuis (direction commune) -73- ;
- 3- Groupe hospitalier de la région de Mulhouse et Sud Alsace -68- ;
- 4- Centres hospitaliers d'Aulnay et de Montreuil, GHI de Montfermeil (direction commune) -93- ;
- 5- Centres hospitaliers de Pontoise, GHI du Vexin- GH les Portes de l'Oise (direction commune) -95- ;
- 6- Centre hospitalier départemental de Vendée à La Roche sur Yon et centres hospitaliers des Sables d'Olonne, de Fontenay le Comte et de la Chataigneraie, EHPAD Payraudeau à la Chaize-le-Vicomte et Résidences Au Fil des Maines à Saint-fulgent (direction commune) -85- ;
- 7- Groupe hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis, centres hospitaliers de Rochefort et de Marennes, et EHPAD de Surgères (direction commune) -17- ;
- 8- Centres hospitaliers spécialisés de Sainte-Anne et de Maison-Blanche et Groupe public de santé Perray-Vaucluse (direction commune) -75- ;
- 9- Centres hospitaliers de Poissy/Saint-Germain-en-Laye et de Mantes-la-Jolie (direction commune) -78- ;
- 10- Centre hospitalier intercommunal de Toulon La Seyne et centre hospitalier de Hyères (direction commune) -83- ;
- 11- Centre hospitalier de Valenciennes -59- ;
- 12- Centre hospitalier Sud Francilien à Evry -91- ;
- 13- Centres hospitaliers du Havre et de Pont-Audemer et EHPAD de Beuzeville (direction commune) -76- ;
- 14- Centre hospitalier intercommunal Annecy-Genevois de Pringy et centre hospitalier du pays de Gex (direction commune) -74 ;
- 15- Centres hospitaliers de Troyes, Brienne-le-Château, Romilly- sur- seine, Bar-sur-Seine et Bar-sur-Aube et EHPAD de Brienne-le-Château (direction commune) -10- ;
- 16- Centre hospitaliers Bretagne Atlantique de Vannes, Ploërmel, Josselin, Belle-Ile et Malestroit (direction commune) -56- ;
- 17- Hôpitaux civils de Colmar et centres hospitaliers de Guebwiller et Munster (direction commune) -68- ;

Pour la Directrice générale de l'offre de soins
Sous-direction des ressources humaines
du système de santé


Mathias ALBERTONE
Sous-directeur